cette importante innovation dans l'œuvre de placement des nourrissons.

Comme on peut en juger, la fondation Niobe ne pouvait être mieux attribuée.

SELCO NETTOIE N'IMPORTE QUOI
Utilisez-le pour votre vaisselle. 21850

LES FUNÉRAILLES DE M. PAUL LEURENT

C'est au milieu d'un grand concours de parente, d'amis et de personnalités du monde industriel et commercial, que se sont déroulées jeudi à 10 h. 15, en l'église Saint-Christophe, les funérailles solennelles de M. Paul Leurent, Chevalier de Saint-Grégoire le Grand.

La levée du corps fut faite au domicile du défunt par M. le chanoine Cousin, doyen, entouré du clergé paroissial.

Devant le corbillard étaient portées les plaques offertes par le personnel des établissements Leurent de Tourcoing, et des usines de Lomme et de Saint-Pierre de Varengeville.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. H. Dupret-Delle et Donckele, représentants la Fédération nationale catholique ; MM. Badin, Lefebvre, Egels, Demoor, Leiong et Berton, représentants le personnel des différentes usines.

Le deuil était conduit par les enfants du défunt, MM. Joseph Leurent-Tiberghien ; Paul Leurent-Tiberghien ; Philippe Leurent-Thirtes ; Bernard Leurent-Tiberghien ; Antoine Leurent-Toulemonde ; Stanislas Leurent-Daquin qui avaient pour deutillants, le R. P. Dunoni, MM. les chanoines Varasse et Turcq ; MMM. les abbés Soola, Crocq, R. P. Privé.

La messe fut célébrée par M. le chanoine Cousin, aidé par MM. les abbés Meresceaux et Robilliert.

Nous avons noté la présence dans les stalles de Mgr Descamp, archidiacre de Lille, représentant S. E. le cardinal Liénart ; et de nombreux membres du clergé de la ville ; dans l'assistance nous avons relevé au hasard de la plume celle de M. le chanoine Mouquet archiprêtre de Roubaix-Toucoing ; MM. les chanoines Liagre, directeur diocésain de la J. O. C. ; Tillieu, directeur de l'Institut technique roubaisien ; Dalmar, doyen d'Armentières ; Lesage, ex-directeur des œuvres sociales diocesaines ; Piettre, directeur de l'école industrielle et commerciale ; Malaquin, vice-doyen, curé du Sacré-Cœur ; MM. les abbés Maretz, curé de Saint-Gérard à Wattrelos ; Billaud, Tiberghien, Dethoor, Descamps, Bonte, du clergé de la ville ; R. P. Palchaux, missionnaire ; Leffimaine, curé du Blanc-Peur ; Lehembre, directeur des secrétariat sociaux de Lille ; Wagnon, aumônier diocésain de la J.C. ; Drieux, curé de St-Martin, à Croix; Croin, aumônier de N.-D. des Anges ; Boudry, directeur des écoles libres ; Febre, supérieur de l'Institution N.-D. des Victoires, et Lecomte, professeur ; Lemaitre, professeur au collège du Sacré-Cœur ; Bernard, curé du Sacré-Cœur, à Mouvaux, etc...

MM. J. Joire, président de la Chambre de Commerce ; E. Tiberghien-Pollet, camérier de Sa Sainteté ; E. Tiberghien-Breuvart, président du Tribunal de Commerce ; Romain Duquesnoy, directeur des Magasins généraux ; Queranger, président du Cercle des Officiers ; J. Masuiret, président des Amis de Tourcoing ; A. Dutoortier, président de l'E. T. F. M. ; Hainmaert, président du Cercle des sous-officiers ; P. Tiberghien, président de la F. N. C. ; Tiberghien-Scalbert, président de l'Union des familles nombreuses de Mouvaux ; Brouduyn, adjoint au Maire de Mouvaux ; Docteur Desbonnets, président d'honneur du Cercle des officiers ; Docteur Delagrooge ; A. Masquillier, membre du Conseil du Syndicat des Entrepreneurs ; F. Odoux, président de l'Union des Commerçants ; Dewaux, président du groupe des Remplaçants ; F. Dewavrin, président du Coin de Terre ; Robert Lorthiois, membre du Conseil de la Chambre de Commerce, etc...

L'office religieux fut chanté par la grande chorale de Saint-Christophe ; le maître Dieryck tenait les orgues.

L'absoute fut donnée par Mgr Descamps.

A l'issue de la cérémonie le cortège se dirigea vers le cimetière principal, où M. E. Badin, collaborateur des Etablissements Leurent, prononça un discours.

LE PEINTRE J. VAN DE LEENE EXPOSE

Le peintre belge Jules Van De Leene a réuni dans la Galerie Van Oost, 30, rue du Tournal, un très bel ensemble de ses œuvres. Le vernissage de cette exposition se fera demain samedi 22 décembre, à 15 heures.

Linn, Relaiant. Vraie réclame coupe toutes dimens. Capy, 15, r. Colvaire 22934

LE RÉGIME DU PAIN FRONTALIER

En réponse à son intervention en faveur de la prorogation de la loi du 22 avril 1932 établissant les bons de droit et la délivrance des carnets de pain à tarif réduit aux habitants de la zone frontière, M. Albert Inghels, député-maire, vient de recevoir de M. le ministre de l'Agriculture la lettre suivante :

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'intérêt qu'il y aurait à ce que la loi du 22 avril 1932 autorisant la délivrance des bons de droits aux boulangers de la zone frontière, soit prorogée jusqu'au 31 décembre 1935.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai saisi de votre question M. le Ministre des Finances (Direction du contrôle des administrations financières et des dépenses engagées), en l'informant qu'au l'état actuel du marché du blé, je ne pourrai donc donner mon accord à l'adoption de dispositions prévoyant la prorogation, jusqu'au 31 décembre 1935, de la loi du 22 avril 1932.

Veuillez agréer, etc...

SELCO NETTOIE N'IMPORTE QUOI
Utilisez-le pour votre vaisselle. 21850

AU PARTI DÉMOCRATE POPULAIRE

Le dimanche 23 décembre, à 10 h. à la Brasserie de Mons-en-Barœul, Grand'Place de Tourcoing, le Comité de la 10e circonscription tiendra une réunion d'une importance exceptionnelle.

Au cours de cette réunion, qui se fera avec la concours de MM. André Chatelain, vice-président, et Louis Blanckaert, secrétaire général de la Fédération du Nord, des rapports seront présentés par MM. Robert Pouille, militant de la section d'Armentières ; Jules Lebrun, cultivateur, président de la section de Quesnoy-sur-Deûle, et Jules Suys, secrétaire du comité de la 10e circonscription.

De nombreuses questions étant inscrites à l'ordre du jour, les membres de la section de Tourcoing qui font partie de ce comité sont instamment priés de se trouver dès 15 h. à la Brasserie de Mons-en-Barœul.

SELCO NETTOIE N'IMPORTE QUOI
Utilisez-le pour votre vaisselle. 21850

La LUTTE CONTRE la TUBERCULOSE
Le concours des Carabiniers du Centre

Par un concours de tir permanent durant un mois cette société est celle qui a apporté la plus grande collaboration au Comité du timbre antituberculeux. Près de 25.000 francs ont été versés depuis quatre années. En plus de 1.500 lire. de prix en espèces, un nombre important de lots de valeurs est mis en compétition. Le règlement du concours minutieusement établi par son président, M. Charles Tonnel, permet à tous, même aux plus faibles, de se classer. Pour les journées du samedi 22, dimanche 23, lundi 24, une décision heureuse vient d'être prise par la Commission.

Des coquilles de Noël seront attribuées aux meilleurs points, et un nombre important de coquilles tiré au sort entre tous ceux ayant participé au concours durant ces trois jours.

Commémoratives de service : le 23 au matin : Doutreloigne ; soir A. Nuytiens. — Le 24 : A. Béarhem. — Le 25, matin : Jiqu ; le soir, Silence.

L'ACTIVITÉ FÉDÉRALE JOCISTE

Le Comité fédéral insiste auprès des sections pour qu'elles fassent toute la propagande souhaitable pour la grande réunion préjociste de dimanche prochain. Le programme en est particulièrement attrayant, et sera à la fois éducatif et distrayant ; aussi toutes les familles des préjocistes sont cordialement invitées à accompagner ces derniers.

La veille, samedi 22 décembre, à 18 h. 30, au siège de la Fédération, il y aura une réunion pour les délégués préjocistes, sous la direction de M. Louis Mounier, militant national, qui présidera la fête du lendemain. Tous les délégués se feront un devoir d'y assister.

La réunion bimestrielle des aumôniers aura lieu au local fédéral, aujourd'hui vendredi, à 14 h. 30, sous la présidence de M. la chanoine Liagre, aumônier diocésain. Ce même jour, à 19 h. 45, cercle d'études fédéral de préparation au mariage.

SELCO NETTOIE N'IMPORTE QUOI
Utilisez-le pour votre vaisselle. 21850

CHEZ LES COMBATTANTS

GROUPE DU CENTRE. — Les membres du groupe, adhérents à la Mutuelle-Retraite, qui n'ont pas encore accompli les formalités pour la demande du certificat de la médaille interalliée ou fourni la copie de ce certificat, sont informés qu'une permanence aura lieu dimanche prochain, de 8 h. à midi, au siège, Café de l'Hôtel de Ville.

Prière de se munir du livret militaire.

GROUPE DES PIATS. — La fête de l'arbre de Noël, particulièrement attendus de tous les enfants, aura lieu à la « Maison des Combattants », 129, rue du Touquet, dimanche prochain, à 14 h. 30, et sera présidée par Mme et M. Paul Haeffely, président d'honneur.

Les présidents et la Commission sont heureux d'adresser leurs plus vifs remerciements aux personnes qui, par leur générosité, en sont intéressées à cet arbre de Noël, qui va permettre une grande distribution de jouets et pièces utiles aux enfants des anciens combattants et aux membres nécessiteux du groupe. L'entrée de la salle aura lieu à 14 heures.

A l'occasion du Nouvel An, la Commission a décidé de donner des « bons de viande » aux chômeurs nécessiteux du groupe. Les intéressés sont priés de se faire inscrire au siège dimanche prochain, de 15 à 18 h., en venant assister à la fête de Noël.

GROUPE DES PHALEMPINS. — La fête de l'arbre de Noël, dressé aux enfants du groupe, aura lieu dimanche prochain, à 14 h. 30, sous la présidence de Mme et M. François Flipo-Vandenberghe.

Il est rappelé qu'en vue de la grande assemblée générale du dimanche 30 décembre, les membres qui n'auraient pas remis leur carte de présence, sont priés de le faire pour le dimanche 24 décembre, dernier délai.

GROUPE DE LA CROIX-ROUGE. — La Commission informe ses adhérents des manifestations ci-après :

Vendredi 21 décembre, à 16 h. 30 : Réunion de Commission.

Lundi 24, à 17 h. 30, au siège, sous la présidence de M. Pierre Cauliez, distribution de coquilles, jouets et vêtements aux enfants des anciens combattants.

Jeudi 27, à 19 h. 30, au lieu de 20 h., dernière réunion de l'année et remise des lots de présence.

AVIS AUX MUTILÉS. — La Commission des Mutilés prie ses membres de vouloir bien passer au siège, le plus tôt possible pour signer la pétition contre la diminution de 3 % sur les pensions.

SELCO NETTOIE N'IMPORTE QUOI
Utilisez-le pour votre vaisselle. 21849

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES FAMILLES NOMBREUSES DU BLANC-SEAU

Dimanche prochain 23 décembre en la salle des fêtes du « Café de l'Hôtel », rue du Docteur Dupont, à 15 heures, l'Union des Familles nombreuses du Blanc-Seau réunira en assemblée générale. Les portes seront ouvertes à 14 h. 45. Le contrôle fonctionnera jusque 15 h. 20. La carte d'adhérent servira de carte d'entrée.

Au cours de la réunion, qui sera présidée par M. Pierre François, Chevalier de la Légion d'Honneur, président d'honneur du groupement, il sera rendu compte de l'action de l'Union des F. N. du Blanc-Seau dans le cours de 1934, ainsi que de la provenance et de l'utilisation des ressources. Il sera aussi procédé à l'élection de la Commission de 1935. Des enveloppes et bulletins seront à la disposition à l'entrée de la salle.

Le Comité sortant comprend : MM. Achille Carbon, François Debeer, Zoé Detannay, Georges Detaverniier, Jean Florin, Albert Huart, Camille Lamon, Henri Le[illegible] Plays Gaston Vanderschaeghe, Albert Wante.

Comme les années précédentes la magnifique coquille feuillaie sera remise à chaque famille représentée, et divers lots seront tirés au sort.

Le présent communiqué tient lieu de convocation pour les familles qui, par erreur, n'en auraient pas reçu.

LES GRÈVES

Une délégation du personnel en grève des établissements Christory a eu une entrevue avec la direction de cet établissement, au sujet du différend qui les divise.

Aucune solution n'a pu être envisagée, et le personnel, au cours d'une réunion qui a eu lieu mercredi au siège du syndicat unitaire, a décidé de continuer la grève.

A l'Union paroissiale de Notre-Dame de Lourdes

Demain samedi, à 20 h., sera donnée en la salle du Cercle Saint-Louis, 119, rue Ingres, la deuxième conférence d'hiver, organisée par l'Union paroissiale, section de la Fédération nationale catholique.

Mgr Régent, aumônier du 1er Corps d'armée, parlera de « L'Italie », sujet de grande actualité.

Cette conférence réservée aux hommes et aux jeunes gens est particulièrement recommandée aux anciens combattants. Elle sera agrémentée de nombreuses et magnifiques projections. Entrée gratuite.

Une tombola clôturera la soirée.

LA FRAUDE EN GROUPE. — Les douaniers ont arrêté et déféré à la gendarmerie : Jean Locquet, 36 ans, résidant à Hoisin (P.-de-C.), porteur de 18 kilos de tabac belge ; Gérard Louis, 22 ans, rue dant à Vermelles (P.-de-C.) avec 7 kilos de tabac ; Marguerite Isebart, 25 ans, demeurant à Rockem, 23, rue du Parmis, avec 3 kg. 500 ; Jeanne Servage, même adresse, avec 4 kilos ; Emma Cocquet, 27 ans, demeurant à Rockem, 61, rue du Drapeau, avec 3 kilos, et Gabrielle Poldeman, 24 ans, même adresse, avec 4 kg. 250 de tabac.

Tous ont été déférés au Parquet.

FÊTES DU NOEL ET DU NOUVEL AN. — A l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel an, les bureaux de la Mairie et ceux de la Recette municipale, ainsi que l'établissement de bains seront fermés les lundi 24, mardi 25, lundi 31 décembre, et mardi 1er janvier 1935.

Toutefois, le bureau de l'Etat-civil sera ouvert ces jours-là, de 9 h. à midi, mais seulement pour les déclarations de naissance ou de décès.

Les voitures de l'ébouage circuleront en ville les lundis 24 et 31 décembre, pour l'enlèvement des ordures ménagères.

ECOLE DE PERFECTIONNEMENT DES SOUS-OFFICIERS ET CADOZAUX TÉLÉGRAPHISTES ET RADIOTÉLÉGRAPHISTES. — Ce vendredi, à 16 h. 30, au Cercle des sous-officiers, 12, rue Faidherbe, 6e séance. Instructeurs : capitaine Dissard, sous-lieutenant Ducoulombier.

AUX GRANDS ARCHERS. — Une messe sera célébrée dimanche 23 à 11 h. 30 en l'église N.-D. de Lourdes, à la mémoire de M. Henri Fraysse, jour-directeur. Cette messe est demandée par les ouvriers de la fabrique de tapis moquette de Marville-Ferrain.

AMICALE SAINT-CHRISTOPHE. — Dimanche prochain, le stand sera ouvert de 11 h. à 13 h. 30, ainsi que le 30. Il n'y aura pas de tir le jour de Noël. — Les retardataires de cotisations du 4e trimestre sont invités à se mettre à jour lors du classement pour le 30 décembre.

« LES AMIS DE MONTMARTRE » (34, rue de la Croix-Rouge). — Lundi prochain, à 20 h. 30, bouquet. Dernier jour pour l'inscription, samedi prochain.

Comment les enfants amaigris et maladifs obtiennent le poids et les forces nécessaires

Les Pastilles JESSEL à base d'Huile de Foie de Morue leur feront prendre plusieurs livres en un mois.

Plus de cris, plus de larmes, plus de révolts à la vue de l'odieuse bouteille d'Huile de Foie de Morue au goût si répugnant, que les pauvres enfants chétifs et maigres devaient absorber malgré leur répulsion.

La science médicale avance à grands pas et aujourd'hui vous pouvez vous procurer, chez les pharmaciens, les Pastilles JESSEL qui contiennent toutes les excellentes propriétés de l'Huile de Foie de Morue la plus pure et qui, recouvertes d'une couche de sucre, sont agréables et efficaces en toutes saisons pour petits et grands.

Même les adultes surmenés et amaigris qui doivent prendre de l'Huile de Foie de Morue — parce que c'est l'aliment le plus riche en vitamines et le plus puissant reconstituant qui existe — apprendront cette nouvelle avec joie.

Hommes, femmes et enfants amaigris, anémiés, surmenés doivent prendre des Pastilles JESSEL à base d'Huile de Foie de Morue. Une femme a gagné 8 kilos en 5 semaines. Un enfant très maladif, âgé de 9 ans, a repris 12 livres en 4 mois ; maintenant, il participe aux jeux de ses petits camarades et a bon appétit. Commencez à prendre les Pastilles JESSEL aujourd'hui même. N'oubliez pas qu'elles sont merveilleuses pour les personnes âgées et affaiblies. Demandez un échantillon gratuit au Laboratoire JESSEL, 41, boulevard Haussmann, Paris.

CERCLE ORPHÉONIQUE « L'AMITIÉ » (Blanc-Seau). — Ce soir, vendredi 21, à 20 h., réunion de Commission, classification des lots pour la tombola et remise des carnets des sociétaires. — Demain samedi, à 16 h. 30, souper intime à l'occasion du tricot de Ste-Cécile, offert aux familles des membres du Cercle.

LA MUSE DES TRAVAILLEURS DU BLANC-SEAU. — Ce vendredi 21, répétition générale.

PHALANGE SYMPHONIQUE DU LENTRE. — Ce vendredi, à 19 h. 30, répétition générale au siège, 34, rue du Chateau.

PHILHARMONIE COLBERTISTE. — Répétition générale dimanche, à 10 h., au siège, 10, rue de Gand ; instructions pour l'exécution du dimanche 30 décembre.

CHORALE PAROISSIALE St-JOSEPH (Croix-Rouge). — Ce vendredi, à 20 h., répétition générale à l'église.

CHORALES PAROISSIALES N.-D. DE LOURDES. — Ce vendredi, à 20 h., répétition générale à l'église. Programme de Noël.

CHORALE SAINT-JEAN-BAPTISTE. — Ce vendredi, à 20 h., répétition générale.

MOUVAUX

Une Mouvalloise méritante reçoit un prix de vertu de 1.000 francs

C'est avec plaisir que nous relevons dans la liste des récompenses attribuées par l'Académie française, le nom de Mme Cornélie Veirman-Mobélus, domiciliée à Mouvaux, qui se voit décerner un prix de vertu de 1.000 francs.

Mme VEIRMAN-MOBÉLUS

Agée de 43 ans, Mme Veirman-Mobélus a pleinement mérité cette belle récompense.

En effet, elle est le grand mérite de se dévouer sans compter durant huit années, en soignant son père M. Bernard Mobélus, malade et infirme ainsi que sa grand'mère, Mme Ve Conetant, âgée de 55 ans.

De plus Mme Veirman-Mobélus fut entra tampa cruellement éprouvée par la mort de deux petits garçons âgés de 9 ans et de 15 mois.

Le mari de la lauréate, M. Veirman est un brave artisan qui exerce chez lui le métier de cordonnier.

C'est en union avec la population mouvalloise que nous réitérons à Mme Veirman-Mobélus nos plus vives félicitations pour la belle récompense qu'elle vient de recevoir.

Un vœu du Conseil municipal au sujet de l'assistance aux vieillards

Au cours de sa dernière séance, l'assemblée communale, sur la proposition de son président, a émis le vœu suivant :

« Demandant que les Commissions cantonale et départementale apportent toute la bienveillance désirable dans l'examen des dossiers qui leur sont présentés et spécialement ceux des vieillards ayant élevé une grande famille, plus injustement frappés par la crise que nous traversons. »

Cette délibération a été transmise à l'autorité supérieure.

La journée du timbre antituberculeux

La journée du Timbre antituberculeux qui avait été remise, aura lieu le dimanche 23 décembre. Des collecteurs munis d'autorisations quêteront en ville et à la sortie des églises. Le Comité a le ferme espoir que la journée sera fructueuse.

La Noël à l'Ecole libre des garçons à Saint-Germain

Mercredi soir les élèves de l'école libre des garçons de la paroisse Saint-Germain, que M. Vendrmortel dirige avec tant de dévouement, étaient réunis dans la salle du Cercle, sous la présidence de M. l'abbé Leveau, curé de la paroisse. Pendant près de 2 heures, celui-ci fit passer des vues de toute beauté, puis chaque élève sans distinction a bénéficier d'une distribution de cadeaux.

RECENSEMENT DES VÉHICULES AUTOMOBILES. — Il sera procédé incessamment au recensement de tous les véhicules automobiles, sauf ceux qui ont fait l'objet d'un certificat d'inaptitude (de couleur jaune) et qui se trouvent toujours dans le même état. Des formules de déclaration seront remises prochainement au domicile par les soins de la police locale aux propriétaires qui ont fait leur déclaration depuis le 1er janvier 1934. Les intéressés sont instamment priés de remettre autant que possible avant le 8 janvier 1935, à la Mairie (guichet 4), leurs formulaires très lisiblement remplies et accompagnées des cartes grises. Les propriétaires qui auront acquis un véhicule après le 20 décembre, et dont la déclaration n'aurait pas été faite, sont priés de retirer du même bureau leur formule, munie de la carte grise.

RECENSEMENT DES PIGEONS VOYAGEURS. — Les propriétaires de pigeons voyageurs doivent avant le 1er janvier prochain, faire au siège de la Société colombophile, rue de Lille, 116, de Mouvaux, la déclaration du nombre de leurs colombiers et des pigeons voyageurs qui y sont élevés ils devront se munir du livret militaire et de l'autorisation préfectorale. Les personnes ne possédant plus de pigeons sont tenues de remettre immédiatement leur autorisation à la Mairie.

A L'OCCASION DES FÊTES DE NOEL. — Les débitants de boissons pourront laisser leur établissement ouvert la nuit du 24 au 25 et jusque deux heures du matin, les nuits des 23 au 24, 25 et 26 décembre.

Ceux régulièrement autorisés pourront, au cours de ces mêmes nuits, faire jouer de la musique et laisser danser jusque 1 heure du matin.

MARCQ-EN-BARŒUL

La fête annuelle de la société « Les Amis du Plouich »

C'est la dimanche 23 décembre, que la jeune société philanthropique « Les Amis du Plouich » célébrera sa fête annuelle.

Cette excellente société donnera le matin à 10 h., en l'église Saint-Louis, une audition de circonstance et, à l'issue de la cérémonie, il sera procédé à la bénédiction et à la remise du drapeau offert à la société par son distingué président d'honneur, M. Schwob.

L'après-midi, à 13 h. se déroulera le banquet traditionnel, sous la présidence de M. Albert Bailly, maire, dans la salle Jeanne d'Arc, mise à la disposition de la société par la dévoué abbé M. Carette, curé du Plouich.

UN CYCLISTE ACCIDENTÉ. — Passant l'autre jour, rue 18 Juin, rue de Lille, à proximité du cimetière M. Jules Delberghe, 20 ans, garde chasse, demeurant à Marcq, tomber de chevaux, a buté violemment contre un garde-corps en fer situé devant la maison portant le numéro 136 de ladite rue.

Le cycliste tomba et se fractura l'auriculaire droit.

M. Delberghe dut recevoir les soins du docteur Delescluse.

LA FÊTE DE NOEL A L'ECOLE DE GARÇONS DU BOURG. — Comme chaque année, la fête de Noël de l'école de garçons promet d'être intéressante. Elle se déroulera le dimanche 23 décembre, à 14 h., à l'école, rue de Lille, sous la présidence de M. Jules Mullier, officier d'académie, président de l'Amicale du bourg, et de M. Emile Leblan, conseiller municipal, qui représentera M. le Maire de Marcq.

LE BANQUET ANNUEL DU SYNDICAT AGRICOLE. — Le Syndicat agricole de Marcq-en-Barœul donnera le dimanche 23 décembre son banquet qui sera présidé par M. Thiéffry, président actif du groupement.

Les membres se rassembleront à 12 h., au siège, Café Grébert.

HALLUIN

UNE VISITE DE S.E. LE CARDINAL LIENART

Ainsi que nous l'avons annoncé, S. Em. le cardinal Liénart, évêque de Lille, a rendu visite mercredi soir, aux paroissiens de Saint-Hilaire. On le sait, cette visite avait lieu à l'occasion de la grande mission prêchée actuellement dans cette paroisse par les RR. PP. Veillant, Debailleul et Lescroart, missionnaires diocésains.

Bien avant l'ouverture de l'église, fleurie à 19 h. 30, une foule considérable avait envahi la vaste église. L'assistance était telle qu'elle occupait tout le chœur et jusqu'aux marches du maître-autel. Le Halluinois, par cet empressement avaient voulu témoigner de leur affectueux respect et de leur sympathie envers l'éminent chef du diocèse.

Son Eminence a fait son entrée par la sacristie, après qu'ont été récité le chapelet, et précédé du clergé et fait en chant du « Benedictus », le tour de l'église, bénissant sur son passage les assistants respectueusement inclinés. Le vénéré prélat, après s'être incliné devant le maître-autel, prit ensuite place au trône, en face la chaire de vérité.

Le R.P. Lescroart, dans une éloquente allocution a salué Son Eminence et lui a souhaité la bienvenue.

Puis le R.P. Debailleul a prononcé un beau sermon sur le « Royauté du Christ ». Après quoi, S. Em. le cardinal est monté à son tour en chaire et a adressé à l'immense auditoire ses paternelles félicitations et souhaité que cette mission contribue à porter la vérité et la lumière dans les âmes. Puis il a attiré les bénédictions du Ciel sur toutes les familles halluinoises dont tant d'enfants sont consacrés à Dieu. Il donna ensuite sa bénédiction à l'assistance et célébra la salut du St-Sacrement.

La cérémonie s'est terminée par le chant du cantique : « Je suis chrétien ».

AVANT L'INVENTAIRE...

Les Etabl. SUPERLIN, 55, rue de Lille, à Halluin, mettront en vente dans leur grand'porte, le Samedi 22 décembre, de 9 h. du matin à 1 heure de l'après-midi, sans interruption, un Lot très important de MARCHANDISES EN SOLDE (draps de lit, couvertures de laine, torchons, etc...), à des prix inouïs du bon marché. - A titre d'exemple : 1.000 draps de lit 8 m.×2 m. en toile lourde crémée, à 15 fr. le drap. QU'ON SE LE DISE. 23011

Une réunion du Conseil municipal

Une réunion du Conseil municipal aura lieu à la Mairie, samedi 22 décembre courant, à 7 h. du soir, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1° Allocations familiales : adhésion à la Caisse départementale ; 2° Taxe sur les chevaux et voitures ; 3° Enseignement : vœu

La soirée des Anciens Combattants belges

Lundi 24 décembre, à 18 h. 30, les Anciens combattants belges d'Halluin et environs donneront au Foyer de la Paix, rue Emile-Zola, leur bal annuel. Cette fête de famille est assurée d'obtenir du plus succès. Un buffet froid sera installé dans la salle. Prix du ticket, 1 fr. Deux tickets donnent droit à l'entrée. La trésorier se tiendra au local, rue de la Gare, dimanche 23 décembre, de 11 h. à midi, pour recevoir les carcets de bal.

RÉSULTATS D'ADJUDICATIONS. — Hier jeudi, à 15 h., il a été procédé, à la Mairie, à l'adjudication des fourritures à effectuer à l'hospice, au cours de l'année 1935. Les opérations étaient présidées par M. Gustave Desmettre, maire, président de la Commission administrative, assisté de Mlle Louis Vanlerberghe, vice-présidente ; Verhelder, Léon Watteau, Henri Dereuse, et Gustave Lemay, membres, et M. Martial Desmettre, économe. Voici le résultat des adjudications :

1er lot : Epicerie, estimation, 10.000 fr. Adjudicataire, M. Léon Lecoutre, 10 fr. 80 % de rabais.

2me lot : Pain, estimation, 22.000 fr. Adjudicataire, M. Julien Rayle, 9 fr. 1455 de rabais au kilo.

3me lot : Beurre, estimation, 30.000 francs. Adjudicataire, M. Fernand Deweilly, 62 % de rabais.

4me lot : Viande, estimation, 25.000 francs. Adjudicataire, M. Alfred Sachelet, 60 % de rabais.

5me lot : Bière, estimation, 3.000 fr. Adjudicataire, M. Prosper Beyls, 45 fr. l'hectolitre.

6me lot : Charbon, estimation, 12.000 francs. Adjudicataire, Coopérative « La Fraternelle », 7.10 % de rabais.

— Rendu à 11 h. 30, cet un lieu en mairie d'Halluin, sous la présidence de M. Gustave Desmettre, maire, assisté de MM. Henri Dereuse et Théodore Tesse, conseillers municipaux et M. Joseph Declercq, directeur des travaux, les adjudications des travaux d'entretien des bâtiments municipaux, et de la fourniture de charbon nécessaire à certains établissements. En voici les résultats :

1er lot : Terrassement, maçonnerie, plâtrerie et carrelage ; estimation, 16.000 francs. Adjudicataire, M. Charles-Louis Vanwynsberghe, 44.50 % de rabais.

2me lot : Charpente et menuiserie ; estimation, 16.000 fr. Adjudicataire, M. Léon Decrey, 44.60 % de rabais.

3me lot : Couverture et plomerie ; estimation, 8.000 fr. Adjudicataire, M. Albert Lanray, 45.10 % de rabais.

4me lot : Ferronnerie et fumisterie ; estimation, 4.000 fr. Adjudicataire, M. Léon Gontier, 31.25 % de rabais.

5me lot : Peinture et vitrerie ; estimation, 6.000 fr. Adjudicataire, Coopérative « L'Emancipation Ouvrière », 45 % de rabais.

6me lot : Fourniture de charbon ; estimation, 30.000 fr. Adjudicataire, Coopérative « La Fraternelle », rabais de 7.10 %.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Elle aura lieu aujourd'hui vendredi, à 13 h., au local du Bureau de bienfaisance, rue des Ecoles et sera pratiquée par M. le docteur Mehieu.

BAINS-DOUCHES (Rue de Lille) ouverts ce vendredi, de 8 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30.

LA SOLENNITÉ DE NOEL. — En la paroisse Notre-Dame-des-Flèches, en Colbras, la première messe, dite « Messe de la Nuit » sera chantée à 5 h. ; la Messe de l'Aurore sera dite à 7 h. et la grand'messe à 9 h. 45.

Dans l'après-midi, à 15 h., sera lieu un concert des chorales, suivies d'un sermon par le R.P. Obico de Marcq, la cérémonie se terminera par un salut solennel.

LE BANQUET ANNUEL DE LA « JEUNE GARDE ». — C'est le samedi 5 janvier prochain, à 15 h., qu'aura lieu le banquet annuel de la société de gymnastique « La Jeune Garde ». Ce banquet, qui sera servi dans la salle du Cercle Saint-Charles, 99, rue des Ecoles, réunira tous les membres de cette sympathique société, sous la présidence de M. Jean Bon-Lemaître, président.

AUX « ANCIENS MILITAIRES ». — Les membres de la société mutuelle « Les Anciens Militaires » sont priés d'assister aux funérailles de M. Henri Leclercq, décédé à l'âge de 66 ans. Elles auront lieu demain samedi, à 9 h. 30, en l'église St-Hilaire. Rassemblement au local, « Café de le Mairie », place de l'Eglise, à 9 h. Insigne de rigueur.

CHEZ LES « MOUSSES-CADETS ». — Les jeunes gens désireux de faire partie de cet excellent groupement, peuvent se faire inscrire le jeudi soir ou le dimanche matin, au siège, « Café des Vieux Amis », 111, rue des Ecoles, local de la « Philharmonie », où un professeur de musique se tiendra à leur disposition.

RONCQ

Aux Anciens Combattants du Blanc-Feur

La Commission prie les adhérents de la Mutuelle-retraite, qui ne seraient pas encore en possession du certificat donnant droit au port de la médaille interalliée (dite de la Victoire), de se présenter au siège chez M. Pierre Capelle, munis des feuilles qu'ils ont reçues de la Fédération. Une permanence sera établie à cet effet, dimanche 23 courant, de 11 h. 30 à 16 h.

— Fête de Noël. — La Commission invite également tous les adhérents et ceux de famille, à la réunion générale, le 25 décembre (jour de Noël), à 17 h. Une distribution de coquilles sera faite aux enfants âgés de moins de 13 ans.

CONSULTATION DES NOURRISSONS POUR LE HAMEAU DU BLANC-FOUR. — En raison des Fêtes de le Noël, les consultations de nourrissons sont reportées aux dates ci-après : Mercredi 26 décembre, à 13 h., pour les enfants dont les noms commencent par les lettres A à C inclus ; jeudi 27 décembre, à 13 h., pour ceux dont les noms commencent par les lettres D à Z.

FÊTES DE NOEL ET DU NOUVEL-AN. — L'heure de retraite. — Par dérogation à l'arrêté préfectoral du 18 octobre 1920, les établissements publics sont autorisés à rester ouverts jusqu'à 3 h. de matin durant les nuits des 23, 24, 25 et 30 décembre, et toute la nuit du 31 décembre au 1er janvier.

L'EXONÉRATION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE. — Les contribuables assujettis à la taxe d'apprentissage, sont informés qu'ils peuvent retirer à la Mairie des formules de demande d'exonération.

LA FÊTE ANNUELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — Ainsi que nous l'avons annoncé, n'est dimanche prochain que la section des Anciens Combattants (U.N.A.C.) du Rouen-Centre célébrera sa fête annuelle. A cette occasion, un grand banquet, qui réunira les membres de l'Association, sera servi, à 12 h., au local, « Café de la Tête d'Or », tenu par Mme Delleur-Dubes, rue de Lille.

A LA CHORALE PAROISSIALE. — Ce vendredi, à 18 h. 45, répétition pour les jeunes filles, au local habituel.

« A LA JEANNE D'ARC ». — Aujourd'hui vendredi, salle de la rue du Docteur-Gallisot, exercice pour les pupilles à 19 h., pour les adultes à 20 h.

CHEZ LES EMBUSQUÉS DE L'AVANT. — Permanence dimanche prochain 23 décembre, de 11 h., Café Vandamme, rue de Lille, 105.

CHEZ LES MUTILÉS ET INVALIDES DU TRAVAIL. — Dimanche prochain, permanence en siège de la section, « Café St-Hilbert », rue de Lille, de 9 à 11 h.

PERNOD EXPORT

BONDUES

L'Arbre de Noël des Combattants

La distribution des jouets et coquilles aux enfants des Combattants et des Pupilles de la nation aura lieu dimanche prochain à 16 h., au siège, Café Candelle.

La Symphonie des A. C. rehaussera cette petite fête par sa présence et exécutera les meilleurs morceaux de son répertoire. Les parents des enfants sont cordialement invités à cette aimable aussi que tous les A. C.

BOUSBECQUE

COURS GRATUIT DE SOLFÈGE. — Ce vendredi, à 11 h., au local de la Musique Municipale, « Café Saint-Georges », Grand'Place.

— RÉVEILLON DE NOEL —
ROYAL HOTEL - LILLE
LE PLUS BEAU CADRE - LE PLUS GAI
Menu à 55 francs (taxe comprise)
Orchestre-Jazz de M. Paul Roure
Réserve ses tables : 22506

LILLE

L'assemblée générale de la Chambre syndicale des Négociants en charbons du Nord

Mercredi, à 15 h. 30, s'est tenue dans une salle du palais de la Bourse de commerce, à Lille, l'assemblée générale de la Chambre syndicale des négociants en charbons en gros du Nord de la France.

Cette réunion, à laquelle assistaient la plupart des négociants en gros de la région et les représentants des grandes compagnies houillères, était présidée par M. Delattre-Lemarcq, qu'entouraient MM. Delattre-Maquet, secrétaire ; Mabille de Poncheville, vice-président, etc.

La rapport annuel, très documenté, fut présenté par M. Delattre-Lemarcq, qui traita des questions intéressant l'activité de la Chambre syndicale au cours de l'année écoulée.

Après avoir souligné la nouvelle application de la taxe d'importation, M. Delattre exposa dans les moindres détails le décret du 15 avril sur les transports automobiles routiers : décret touchant directement de nombreux négociants qui, en dehors des charbons, effectuent des transports de marchandises pour des tiers. La régime des licences d'importation et du contingentement fournit au président l'occasion de donner aux adhérents toutes explications sur cette question vitale pour la négoce régional.

Après l'admission de nouveaux membres au bureau syndical, un déjeuner fut servi à 12 h. 30, à l'Hôtel Carlton.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS DU 4e CUIRASSIERS. — Dimanche 23 décembre, à 10 h. 30, réunion mensuelle, Café du Pélican, Grande-Place à Lille.

A l'ordre du jour : Compte rendu de l